



Lieu de vie :

ITEP Saint-Nicolas

30 rue des églantines
90850 Essert

Tel. 03 84 57 77 68

Lieu de vie convivial et chaleureux, implanté au coeur d'un quartier résidentiel de la commune d'Essert.

Adresse administrative :

7 rue Louis Plumeré
90 000 Belfort

Tel. 03 84 21 58 22
Fax. 03 84 90 87 50

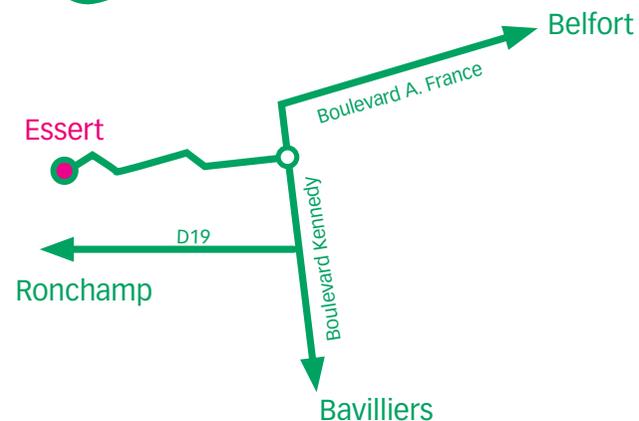
sessad-itep@institut-sainnicolas.fr

Partenaires

Maison Départementale des Personnes Handicapées du Territoire de Belfort, Conseil Départemental du Territoire de Belfort (et ses services d'Aide Sociale à l'Enfance), Éducation Nationale, Enseignement Catholique, Service Pédopsychiatrie, Agence Régionale de Santé de Bourgogne/Franche-Comté.



Plan d'accès



L'Institut Saint-Nicolas gère également :

- un institut médico-pédagogique (IMP) à Rougemont-le-Château
- un ITEP section enfants à Rougemont-le-Château
- un service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD-ITEP) à Belfort

La Fondation Arc-en-Ciel gère des établissements et services oeuvrant en Franche-Comté dans les champs sanitaire, médico-social et médico-éducatif.

Reconnue d'utilité publique et à but non lucratif, elle accueille tous les ans plus de 5500 personnes fragilisées par la maladie, le grand âge ou le handicap.

Suivez nos actualités sur :



www.fondation-arcenciel.fr

Fondation Arc-en-Ciel, service communication, août 2016

ITEP Saint-Nicolas

Institut thérapeutique,
éducatif et pédagogique
Section adolescents



ITEP Saint-Nicolas

30 rue des églantines

90850 ESSERT

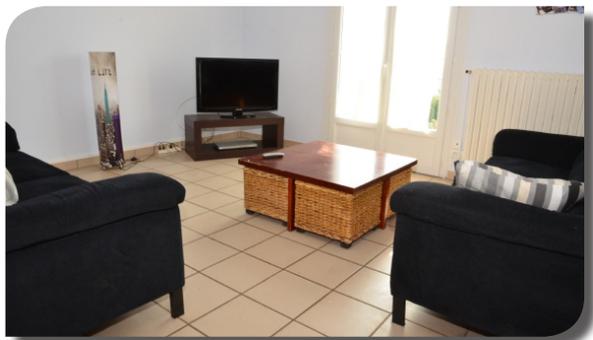
Tel. 03 84 57 77 68

www.fondation-arcenciel.fr



ITEP Saint-Nicolas

Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique Section adolescents



Déroulement de l'accueil

Étape 1

- Rencontre avec l'équipe en vue de l'admission
- Bilan, élaboration du projet

Une période d'observation de quelques semaines est nécessaire à l'élaboration du projet personnalisé d'accompagnement.

Étape 2

- Mise en œuvre du projet de soin : réalisation du projet personnalisé d'accompagnement en collaboration avec la famille.
- Mise en œuvre du projet pédagogique : chaque enfant bénéficiera d'une réunion de suivi de scolarisation sous la responsabilité d'un enseignant référent de la M.D.P.H.

Étape 3

- Évolution, poursuite ou arrêt de prise en charge.

La scolarité a lieu :

- Dans une classe intégrée au collège Simone Signoret à Belfort avec la possibilité d'une intégration progressive en classe de SEGPA, ou en classe ordinaire.
- Dans l'établissement scolaire de référence.



Une équipe de professionnels au service des familles



- Directeur, directeur adjoint, directeur pédagogique
- Chef de service
- Pédopsychiatre
- Psychologues
- Éducateurs spécialisés
- Educateur technique
- Enseignante
- Orthophoniste
- Secrétariat
- Maîtresse de maison
- Veilleur de nuit



Présentation

- **Accueil et accompagnement des adolescents âgés de 12 à 16 ans présentant des troubles de la conduite et du comportement** (capacité d'accueil : 8 places).
- Accueil **en internat ou internat fractionné** (6 places) **et en semi-internat** (2 places).
- **Un projet personnalisé d'accompagnement (éducatif, pédagogique et thérapeutique)** est construit pour chaque enfant en fonction de ses capacités et de ses difficultés. Ces trois axes sont indissociables et contribuent à une prise en charge globale. Ce projet individuel accompagnera l'adolescent vers une meilleure intégration sociale possible.